

Exigences de
publication liées aux
fonds propres et à la
liquidité au 31.12.2020

Table des matières

1. Chiffres clés essentiels réglementaires - KM1	3
2. Aperçu des positions pondérées par le risque - OV1	4
3. Risque de crédit : qualité de crédit des actifs - CR1	4
4. Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque - CR3	5
5. Risques de liquidité (LIQA)	5
6. Risque de taux d'intérêts (IRRBBA, IRRBBA1, IRRBB1)	6
7. Risque opérationnel (ORA)	8
8. Gouvernance	8

1. Chiffres clés essentiels réglementaires - KM1

	Banque		Consolidé	
	31.12.2020 (000 CHF)	31.12.2019 (000 CHF)	31.12.2020 (000 CHF)	31.12.2019 (000 CHF)
	a	e	a	e
Fonds propres pris en compte				
1 Fonds propres de base durs (CET1)	26'512	1'672	27'123	n/a
2 Fonds propres de base (T1)	26'512	1'672	27'123	n/a
3 Fonds propres totaux	26'512	1'672	27'123	n/a
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)				
4 RWA	97'210	n/a	97'636	n/a
4a Exigences minimales de fonds propres (CHF)	10'000	n/a	10'000	n/a
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)				
5 Ratio CET1 (%)	27.3%	n/a	27.8%	n/a
6 Ratio de fonds propres de base (%)	27.3%	n/a	27.8%	n/a
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	27.3%	n/a	27.8%	n/a
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)				
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2.5%	n/a	2.5%	n/a
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0.0%	n/a	0.0%	n/a
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.0%	n/a	0.0%	n/a
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	n/a	2.5%	n/a
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	19.3%	n/a	19.8%	n/a
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)				
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5%	n/a	2.5%	n/a
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	0.0%	n/a	0.0%	n/a
12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.0%	n/a	7.0%	n/a
12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.5%	n/a	8.5%	n/a
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	n/a	10.5%	n/a
Ratio de levier Bâle III				
13 Engagement global (CHF)	45'145	n/a	45'145	n/a
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	58.7%	n/a	58.7%	n/a
Ratio de liquidités (LCR)				
15 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	5'474	n/a	5'474	n/a
16 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4'785	n/a	7'855	n/a
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	458%	n/a	236%	n/a
Ratio de financement (NSFR)				
18 Refinancement disponible stable (en CHF)	44'668	n/a	n/a	n/a
19 Refinancement stable nécessaire (en CHF)	32'257	n/a	n/a	n/a
20 Ratio de financement, NSFR (en %)	138%	n/a	n/a	n/a

Aucune donnée disponible pour 2019

2. Aperçu des positions pondérées par le risque - OV1

	Banque			Consolidé		
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	31.12.2020 (000 CHF)	30.09.2020 (000 CHF)	31.12.2020 (000 CHF)	31.12.2020 (000 CHF)	30.09.2020 (000 CHF)	31.12.2020 (000 CHF)
	a	b	c	a	b	c
1 Risque de crédit	34'250	23'975	2'740	34'250	n/a	2'740
20 Risque de marché	49'788	913	3'983	49'788	n/a	3'983
24 Risque opérationnel	10'338	0	827	10'763	n/a	861
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction						
25 (montant soumis à pondération de 250 %)	-	-	-	-	-	-
27 Total (1 + 20 + 24 + 25)	94'375	24'888	7'550	94'800	n/a	7'584

Aucune donnée disponible pour le 30.09.2020

3. Risque de crédit : qualité de crédit des actifs - CR1

	Banque			
	Valeurs comptables brutes des		Correction de valeur / amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
	(000 CHF)	(000 CHF)	(000 CHF)	(000 CHF)
	a	b	c	d
1 Créances (sans les titres de dette)	-	13'450	-	13'450
2 Titres de dette	-	-	-	-
3 Expositions hors bilan	-	-	-	-
4 TOTAL	-	13'450	-	13'450

	Consolidé			
	Valeurs comptables brutes des		Correction de valeur / amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
	(000 CHF)	(000 CHF)	(000 CHF)	(000 CHF)
	a	b	c	d
1 Créances (sans les titres de dette)	-	13'450	-	13'450
2 Titres de dette	-	-	-	-
3 Expositions hors bilan	-	-	-	-
4 TOTAL	-	13'450	-	13'450

4. Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque - CR3

	Banque		
	Positions sans couverture / valeurs comptables (000 CHF) a	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert (000 CHF) c	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert (000 CHF) e & g
Créances (y c. les titres de dette)	13'450	-	-
Opérations hors bilan	-	-	-
TOTAL	13'450	-	-
Dont en défaut	-	-	-

	Consolidé		
	Positions sans couverture / valeurs comptables (000 CHF) a	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert (000 CHF) c	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert (000 CHF) e & g
Créances (y c. les titres de dette)	13'450	-	-
Opérations hors bilan	-	-	-
TOTAL	13'450	-	-
Dont en défaut	-	-	-

5. Risques de liquidité (LIQA)

Les principes de gestion du risque de liquidité sont établis par le Conseil d'administration, qui décide également de l'appétit au risque. La tolérance au risque de liquidité est exprimée au travers de limites internes et réglementaires du ratio de liquidité à court terme (LCR). Ces limites sont revues annuellement.

La Direction générale est responsable de l'implémentation de l'organisation nécessaire à la gestion du risque de liquidité. Par délégation, la gestion est confiée au comité ALM qui reporte au Comité exécutif trimestriellement. Le comité ALM est composé de 3 membres du Comité exécutif, du Trésorier et du Risk Manager.

Les ratios réglementaires de liquidité sont calculés et reportés au Comité ALM, au Comité exécutif et au Comité d'audit. Le risque de liquidité est inclus dans la matrice des risques et des stress tests sont effectués au minimum annuellement. Un plan d'urgence concernant les liquidités est établi et revu annuellement.

6. Risque de taux d'intérêts (IRRBB, IRRBBA1, IRRBB1)

6.1. IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

a) Définition du risque de taux (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque auquel les fonds propres et les revenus de la banque sont exposés en raison de variations des taux d'intérêts. Ces fluctuations ont un impact sur les actifs et les passifs, les positions hors bilan et les revenus d'opérations d'intérêts.

b) Stratégie visant à gérer et à atténuer l'IRRBB

Le Conseil d'administration définit le cadre de contrôle et la tolérance au risque de taux d'intérêts. Le Comité exécutif implémente les contrôles et l'organisation nécessaire à la gestion du IRRBB. Des stress tests sont effectués annuellement.

c) Périodicité de l'évaluation

Les indicateurs de risque de taux (revenus et fonds propres) sont calculés trimestriellement.

d) Scenarios de stress tests

Pour la variation de la valeur économique des fonds propres, les scénarios utilisés sont les six scénarios établis par la FINMA. Pour la variation des revenus, un changement parallèle de +/- 100 bps est considéré (FINMA).

e) Hypothèses divergentes

Aucune hypothèse divergente

f) Description du traitement comptable et de la couverture de l'IRRBB

La banque n'utilise pas de couverture de taux, le risque de taux d'intérêt étant faible.

g) Hypothèses-clés et paramètres clés de la modélisation

1. Modification de la valeur actuelle des fonds propres : Les flux tiennent compte des marges de taux.
2. Mapping : Les flux sont calculés sur des contrats individuels.
3. Actualisation : Utilisation des taux du marché.
4. Modification des revenus attendus : Utilisation d'un bilan constant avec des scénarios (baisse/hausse des taux).
5. Positions variables : Des clés de répliquations sont utilisées.
6. Positions avec options de remboursement : Aucune position avec cette option.
7. Placements à terme : Les placements à terme font l'objet de pénalité et les retraits sont marginaux.
8. Options de taux automatiques : Aucun instrument avec cette option.
9. Positions sur instruments dérivés : La banque n'utilise pas de dérivés de taux d'intérêt.
10. Autres hypothèses : Il n'y a pas d'autre hypothèse.

6. Risque de taux d'intérêts (IRRBB, IRRBBA1, IRRBB1)

6.2.IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie					
Créances sur les banques	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-
Hypothèques du marché monétaire	-	-	-	-	-
Hypothèques à taux fixes	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
Créances découlant de dérivés de taux	-	-	-	-	-
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	-	-	-	-
Obligations de caisse	-	-	-	-	-
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-	-
Engagements résultant de dérivés de taux	-	-	-	-	-
Date de redéfinition du taux non définie					
Créances sur les banques	14	4	-	0.08	0.08
Créances sur la clientèle	14	14	-	-	-
Créances hypothécaires à taux variables	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-	-	-	-	-
Total	28	18	-	-	-

La banque n'utilise pas de dérivés de taux

7. Risque opérationnel (ORA)

Les risques opérationnels sont gérés au travers d'un système de contrôle interne le concept des trois lignes de défense. Des directives, des limites, des Key Risk Indicators et des contrôles réguliers sont implémentés afin de limiter les erreurs et incidents opérationnels. Les incidents sont identifiés et escaladés au département Risques, qui effectue les revoit les rapports d'incidents et reporte au Comité exécutif et au Conseil d'administration.

La banque utilise l'indicateur de base pour calculer le risque opérationnel dans le cadre du calcul des fonds propres.

8. Gouvernance

La politique de risques de la banque est décrite dans une Group Risk Policy. La prudence et l'aversion au risque sont des éléments primordiaux dans la vision des affaires de la banque.

FlowBank

Seriously Simple Swiss Banking

FlowBank SA

Esplanade de Pont-Rouge 6

1211 Geneva

Switzerland

flowbank.com